


[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#)[ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/)[ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)

Violence envers les femmes journalistes : des syndicats à l'avant-garde de la lutte pour l'égalité face à des patrons absents

En novembre 2017, la FIJ avait publié des Opens external link in new window statistiques (<http://www.ifj.org/nc/fr/news-single-view/category/latin-america-1/article/ifj-survey-one-in-two-women-journalists-suffer-gender-based-violence-at-work/>) concrètes illustrant un réel et sordide niveau de violence et de harcèlement auquel les femmes journalistes du monde entier se trouvaient confrontées. L'enquête de suivi publiée aujourd'hui montre que des dizaines de syndicats et d'associations de journalistes placent cette question au centre de leurs préoccupations. L'objectif est de mettre fin à ces violations des droits humains et ces endémiques abus de pouvoir dans la profession. Cette étude à laquelle ont répondu plus de 50 syndicats et associations des quatre coins du monde, révèle cependant que des lois adéquates, des conventions collectives, des mécanismes de surveillance et des procédures pour pouvoir déposer plainte font encore défaut. Elle révèle également que les employeurs échouent à renforcer les politiques existantes et que les personnes touchées manquent de soutien. Tous ces éléments contribuent à renforcer la violence et le harcèlement épidémique dans les médias. L'étude indique que les conventions collectives traitant de la violence basée sur le genre n'existent que dans près d'1/4 des pays du monde (27,7 %). L'une des personnes sondées a déclaré que pour éviter les remarques sexistes dans la salle de rédaction, la direction lui disait de « *mettre ses écouteurs et de regarder un film* ».

Deux-tiers des syndicats mènent désormais des campagnes actives pour lutter contre la violence basée sur le genre (VBG).

Au **Mozambique**, le Syndicat national des journalistes a contribué à l'adoption d'une nouvelle loi contre la VBG. Au **Népal**, les syndicats et associations de journalistes ont collaboré avec les médias dans le cadre d'une campagne visant à publier et à diffuser des reportages sur la violence faite aux femmes.

En **Mongolie**, la confédération des journalistes a mené des études et organisé des réunions en vue de conscientiser ses membres sur la question des droits des femmes. En **Équateur**, en **Espagne** et en **République démocratique du Congo**, des syndicats ont organisé des formations liées à cette question pour les journalistes.

En **Finlande**, des syndicats ont mis en place des mécanismes de rémunération visant à renforcer les salaires équitables et s'assurent de l'affectation de journalistes hommes et femmes dans le leadership syndical. Parmi les nombreux syndicats qui ont soutenu en justice de manière active des membres ayant subi un harcèlement sexuel ou des VBG, on peut citer ceux d'**Afrique du Sud**, d'**Indonésie**, de **France**, d'**Espagne** et de **Thaïlande**.

D'autres syndicats ont mis en place des groupes pour les femmes ou des sections spéciales composés de femmes afin de discuter et de proposer de nouvelles politiques. En **Turquie**, au **Bénin**, en **Inde** et au **Nigéria**, des organisations actives de femmes ont participé à une meilleure approche de la problématique liée à la discrimination et la VBG.

Au **Canada**, des syndicats ont agi sur le terrain en dénonçant la violence domestique, en collectant des fonds pour protéger les femmes et en conscientisant l'opinion publique.


En **Belgique**, l'association des journalistes a lancé une étude pour analyser la façon dont les médias couvrent la violence basée sur le genre ainsi que des recommandations en vue d'améliorer le reportage éthique sur ce sujet.

Les résultats montrent toutefois que, malgré l'excellent travail fourni par des dizaines de syndicats, il reste du chemin à parcourir pour que les lieux de travail et les réunions syndicales deviennent de véritables modèles.

Plus de la moitié des syndicats ont adopté une politique claire sur la violence basée sur le genre couvrant les activités du personnel et de l'organisation. Mais 45% des sondés ont affirmé que leur organisation n'avait pas adopté de politique pour répondre à la VBG.

Parmi ceux ayant développé une politique, 86% couvraient le harcèlement sexuel et plus de 75% couvraient des questions telles que l'abus physique et la violence sexuelle. En revanche, 50% d'entre eux seulement couvraient les violences économiques et 58% à peine abordaient la problématique des violences sexistes, dont les abus sexistes en ligne.

La FIJ, en collaboration avec ses affiliés, souhaite faire de la question de la VBG sa priorité au niveau professionnel. Plus tard ce mois-ci, les activistes de la FIJ seront présentes lors de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies pour soutenir l'adoption d'une nouvelle

 Opens external link in new window Convention de l'OIT (<https://www.ifj-stop-gender-based-violence.org/fr>) visant à mettre fin à la violence au travail.

Le Conseil du Genre de la FIJ utilisera les résultats de cette enquête pour mettre en place un nouveau programme de travail lors de sa prochaine conférence de mi-mandat en Espagne et ainsi répondre aux besoins mis en avant par les affiliés de la FIJ.

Parmi les demandes des affiliés souhaitant davantage de soutien de la FIJ, il convient de citer les suivantes : Aider à dénoncer les entreprises de média qui échouent dans le renforcement des politiques et la mise en application du droit du travail en matière de VBG ;

- Organiser des campagnes de plaidoyer contre les clauses « bâillon » et les pratiques de médiation forcées qui réduisent les femmes au silence quant aux abus qu'elles ont subi et qui protègent les entreprises et les agresseurs des victimes ;
- Sensibiliser sur l'ampleur de la VBG et les personnes qui en sont victimes ;
- Former les journalistes couvrant la problématique du genre, y compris en ligne ;
- Informer les femmes syndicalistes de leurs droits ;
- Développer des lignes directrices traitant des bonnes pratiques et publier des manuels ou sites web afin d'aborder et empêcher la VBG ;
- Faire campagne pour des conventions internationales couvrant la VBG ;
- Aider les syndicats à défendre des conventions collectives en rapport avec les différentes questions liées à la VBG ;
- Lancer des campagnes spécifiques pour des pays ou des entreprises de médias spécifiques ;
- Organiser des réunions et conférences pour que les syndicats partagent leurs expériences et mettent en place des stratégies pour lutter contre la VBG.

« Les deux enquêtes menées par la FIJ montrent un niveau totalement inacceptable de violence et d'abus de pouvoir auquel les femmes journalistes du monde entier doivent faire face. Ces enquêtes mettent également en avant l'échec des gouvernements et des employeurs dans la lutte contre ces violations terribles des droits humains », a déclaré la co-présidente du Conseil du Genre de la FIJ, Mindy Ran.

« Elles montrent toutefois que les syndicats et associations de journalistes font de plus en plus de cette question leur priorité et mènent des campagnes afin de révéler les noms des agresseurs, dénoncer les échecs des politiques en place et mettre un terme à cette violence », a-t-elle ajouté. **Ces études montrent qu'il nous reste beaucoup à faire, mais nous nous engageons à mener campagne**

pour garantir nos droits (et notre sécurité) en tant que femme et journaliste.

Que cette violence cesse sur-le-champ

! », a-t-elle conclu.

« En tant que syndicalistes, il est de notre responsabilité de fournir une réponse adéquate à la violence perpétrée contre nos consœurs qui la subissent sur le terrain. Il est également de notre responsabilité, en tant que journalistes, de couvrir les questions touchant à l'égalité homme-femme de la manière la plus éthique possible. Nous appelons tous nos affiliés à mettre à jour leurs politiques là où l'égalité n'apparaît pas, à exiger des conventions collectives qui incluent des clauses spécifiques sur l'égalité des genres et à réfléchir à une représentation de la question du genre dans l'information qui soit juste, objective et respectueuse de l'éthique journalistique », a déclaré le Président de la FIJ, Philippe Leruth.

Publié le :

Mercredi, 7 Mars, 2018

Rubrique:

International (/rubriques/international)

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 1

Tweeter



Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdo (<http://www.cfdt-publihebdo.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-francais-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)